

## **Communication en Conseil interministériel du Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale sur la compilation des parties prenantes relative au rapport Guinée de l'Examen Périodique Universel (EPU) 2015 – 2020**

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Comme vous le savez, le troisième rapport Guinée de l'Examen Périodique Universel (EPU) 2015 - 2020 présenté par mon département a été :

- Approuvé par le Conseil Interministériel du 24 septembre 2019 ;
- Adopté par le Conseil des Ministres du 03 octobre 2019 ;
- Déposé au Conseil des Droits de l'Homme à Genève (Suisse), le 29 octobre 2019.

Suite à ce dépôt, la République de Guinée sera, du 20 au 31 janvier 2020, à Genève pour défendre ce rapport. En prélude à cette rencontre, le Conseil des droits de l'homme vient de transmettre les rapports alternatifs suivants :

- Résumé de 13 communications des parties prenantes concernant la Guinée par les organisations des droits de l'homme: voir la liste des organisations à la page 10, au point 1 ;
- Compilation concernant la Guinée par le système des Nations Unies.

Autant le rapport officiel EPU est participatif, ouvert à tous et transparent de sa conception à son adoption, autant il est curieux, suivant une procédure, que les rapports alternatifs des Institutions Nationales des Droits Humains, des ONG nationales, internationales et du système des nations unies soient déposés sous le sceau du secret et ne sont portés à la connaissance des gouvernements que par le Haut Commissariat aux droits de l'Homme de Genève.

Ces différents documents doivent permettre à la Guinée de mieux préparer ce dialogue afin de montrer les avancées de notre pays mais aussi les défis auxquels il fait face en matière des droits de l'homme.

Pour mémoire, l'EPU par examen quinquennal, est un mécanisme unique du Conseil des droits de l'homme ayant pour but d'améliorer la situation des droits de l'homme dans chacun des 193 États membres des Nations Unies.

Vous comprenez, donc aisément, l'enjeu stratégique de ce troisième examen de notre pays qui prouvera, à la face du monde, que notre Gouvernement reste engagé à poursuivre ses efforts en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

A ce titre donc, je voudrais, respectueusement, vous inviter chacun dans son domaine, à me transmettre, avant le 10 janvier 2020 pour des besoins d'analyse et de centralisation, les éléments de réponse aux différentes préoccupations soulevées, dans ces deux compilations, par nos partenaires bi et multilatéraux.

Vu le haut niveau de ce dialogue, j'attire vos attentions sur la nécessité de bien vouloir désigner, pour les départements concernés, des cadres maîtrisant les avancées et les défis sur ces questions dans vos ministères respectifs pour être membres de la délégation guinéenne.

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Mesdames et Messieurs les Ministres ;

De l'avis de nombreux spécialistes, malgré certaines contingences, la Guinée, à jour de ses cotisations, depuis 2010 connaît des avancées certaines en matière de promotion et de protection des droits de l'homme. Au nombre de ces contingences signalées, il y a, en particulier, la conduite d'enquêtes minutieuses pour identifier, juger et sanctionner les auteurs de blessures et de tueries de manifestants pacifiques.

Comme en 2010 et en 2015, notre pays doit sortir honoré de ce troisième examen de 2020. Nous avons des résultats probants, incontestables et des défis à relever. Il faudra qu'ils soient défendus et portés à la connaissance du monde. L'Examen Périodique Universel est le meilleur cadre pour le faire.

C'est pourquoi je voudrais compter sur vous pour mettre cet agenda comme une priorité gouvernementale. Car autant l'EPU peut être une vitrine pour montrer les acquis de notre pays autant il peut être, si nous ne nous prenons pas bien et à temps, un canal pour diluer ou noyer tous nos efforts déployés depuis une décennie. Ceci est d'autant plus vrai que notre pays sera en face de ses pairs et certaines ONG dont nous connaissons, à présent, le contenu de leurs rapports sur la Guinée.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Conakry, le 20 novembre 2019

Mamadou Taran DIALLO